
Réunion du 1er Mars 1960

OBJET :

L'an mil neuf cent soixante, le premier mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 25 Février 1960.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue, Biscaye, Mouchot, Lenussé, Guillaud, Lamouche, Etcheber, Massé, Fontanille, Mongrand, Reix, Berland, Flahaut, Narteau, Melle Fouché, MM. Guy Menant, Bouchet, Bujard, Galland, Bétous

Représenté : M. Gachet par M. Menant

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bétous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le 15 Mai 1959, Me Bélay a établi un procès verbal de constat au sujet du préjudice causé à M. Verré par suite des travaux sur la tache verte. Il présente un mémoire de frais et honoraires s'élevant à 4.743 frs.

APPROUVE

Le Conseil Municipal

Rochefort s/Mer le 10 Mars 1960

Le Sous Préfet
J. VOCHEL

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- qu'il y a lieu de mandater à Me Bélay, huissier à Royan, rue Notre Dame, la somme de 4.743 frs (47 NF)

- que la dépense sera mandatée sur le ch du budget 1960 " Honoraires d'avoués et d'avocats "

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR COPIE CONFORME

POUR EXTRAIT CONFORME

Royan le 12 Mars 1960

Fr le Maire
L'Adjoint Délégué,

